

<http://snetap-fsu.fr/Apprentissage-ne-pas-reproduire-les-erreurs-du-passe.html>



COMMUNIQUE FSU

Apprentissage : ne pas reproduire les erreurs du passé !

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : mardi 30 janvier 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Alors qu'est présenté aujourd'hui le rapport sur l'apprentissage dans le cadre des concertations de ces dernières semaines, la [FSU](#) met en garde contre l'illusion qui consiste à croire que l'apprentissage serait la solution au chômage des jeunes.

Les études montrent que les résultats sont très différents selon les niveaux de qualification, les secteurs professionnels et l'offre des entreprises.

Et il est un fait que cela ne fonctionne pas pour les jeunes mineur.e.s, et particulièrement sur les qualifications de niveau V.

Par ailleurs, les ruptures de contrats d'apprentissage, notamment sur les faibles qualifications, participent de la déscolarisation et alimentent le vivier des jeunes sans qualification.

Alors qu'un projet de loi va être élaboré, la [FSU](#) demande qu'il ne soit pas oublié qu'un.e jeune en apprentissage est d'abord un.e jeune en formation initiale. Cela suppose des conditions et des compétences particulières. La formation initiale des jeunes ne peut donc et ne doit pas se confondre avec la formation professionnelle continue des salarié.es ou des demandeur.euses d'emploi.

La FSU, qui a participé à l'ensemble des travaux de la concertation, a fait de multiples propositions pour améliorer la formation en apprentissage des jeunes : accompagnement des jeunes dans cette formation, droits des apprenti.e.s, orientation, financement (cf. sa contribution sur son site : [<http://fsu.fr/>] <http://fsu.fr/>).

Elle a rappelé que le diplôme reste protecteur face au chômage et qu'il appartient au service public de formation de permettre à toutes et tous les jeunes d'atteindre à minima un niveau V de qualification sanctionné par un diplôme.

A cet égard, la FSU a rappelé les atouts de l'enseignement professionnel public. Elle a fait part de ses inquiétudes, par exemple sur l'offre de formation sous statut scolaire qui doit selon elle rester de la compétence partagée des [Régions](#) et de l'État, et de son opposition à une réforme de la taxe d'apprentissage qui diminuerait la part "hors quota" allouée aux collèges et lycées.

Pour la FSU, il y a aujourd'hui urgence à changer de paradigme.

Les décisions qui seront prises prochainement sont de première importance pour l'avenir des jeunes qui désirent s'orienter vers une formation professionnelle à l'issue du collège. Elles auront sans aucun doute des répercussions sur l'ensemble du système d'orientation et sur celui de la formation professionnelle et de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire.

La FSU ne souhaite pas opposer le monde de l'entreprise à celui de l'École. C'est pourquoi elle demande au gouvernement de travailler, en même temps et de manière urgente, à un réel plan de revalorisation de l'enseignement professionnel public qui ne substitue pas l'apprentissage en entreprise en lieu et place de la formation sous statut scolaire.

La seule révolution copernicienne qui vaille est celle qui permettra de faire réussir toutes et tous les jeunes et le système éducatif doit pouvoir répondre aussi à cette exigence.

Paris el 30 janvier 2018